

# RAPPORT SUR LA GESTION DES RISQUES CLIMATIQUES



CANADA  
GUARANTY

*Le service que vous méritez,  
par des gens de confiance.*

2025

## Rapport 2025 sur la gestion des risques climatiques

---

### Sommaire exécutif

La ligne directrice B-15 du BSIF établit un cadre rigoureux pour la gestion des risques climatiques. Canada Guaranty reconnaît que les changements climatiques peuvent entraîner des répercussions importantes sur l'économie canadienne et sur les marchés de l'habitation tant à court qu'à long terme.

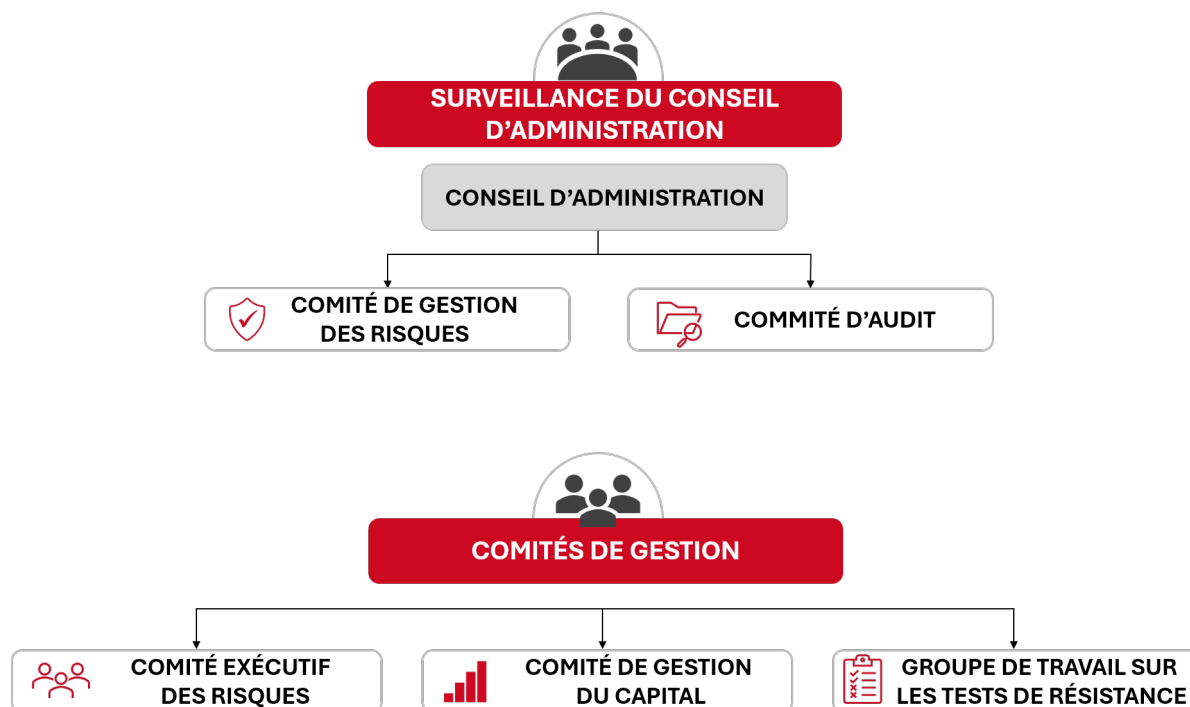
L'assurance prêt hypothécaire protège les prêteurs contre les pertes liées au défaut de paiement et non contre les dommages physiques aux propriétés. Les événements climatiques peuvent accroître le risque de défaut hypothécaire dans les zones fortement exposées aux catastrophes physiques, notamment lorsque les dommages sont récurrents ou que la valeur des propriétés diminue. Toutefois, les réclamations d'assurance ne peuvent être directement attribuées à un événement physique précis. Par ailleurs, les prêteurs exigent le maintien d'une assurance habitation standard couvrant les pertes ou dommages causés par le feu et autres périls.

Bien que l'exposition d'un assureur hypothécaire aux risques physiques liés au climat soit indirecte et partiellement atténuée par les exigences d'assurance applicables, les changements climatiques pourraient avoir une incidence défavorable sur certains marchés de l'habitation, particulièrement dans les zones exposées aux phénomènes météorologiques extrêmes. Ces facteurs pourraient aussi avoir une incidence sur les activités d'affaire de Canada Guaranty.

### Gouvernance

Une gouvernance rigoureuse constitue un pilier fondamental de l'approche de gestion des risques climatiques de Canada Guaranty. Les mécanismes de supervision, d'évaluation, de gestion et de reddition de comptes liés aux enjeux climatiques sont pleinement intégrés à notre cadre de gouvernance, depuis le Conseil d'administration jusqu'à la haute direction et aux trois lignes de défense, conformément aux exigences de la ligne directrice B-15 du BSIF portant sur la gestion des risques climatiques.

Le Comité exécutif de gestion des risques approuve au nom de la haute direction, le plan de transition climatique de la Société.



## Surveillance du comité d'administration

Le conseil d'administration par l'entremise du comité de gestion des risques et du comité d'audit assure la supervision ultime des risques liés au climat ainsi que l'intégration de la gestion du risque climatique au modèle d'affaires et à la stratégie de l'entreprise.

Les principales responsabilités comprennent notamment :

- Veiller à ce que les considérations liées aux risques climatiques soient intégrées au cadre de tolérance au risque de l'entreprise avec un suivi continu afin d'assurer l'alignement avec la stratégie corporative et la performance.
- Maintenir une matrice des compétences des administrateurs et réaliser une autoévaluation annuelle afin d'évaluer les connaissances liées aux enjeux climatiques.
- Assurer la supervision des divulgations liées aux risques climatiques.

## Haute direction

Le chef de la direction et la haute direction orientent la stratégie et les activités de l'entreprise. Le chef de la gestion des risques et le premier vice-président, Stratégie d'adjudication assurent la supervision de la gestion du risque climatique. L'intégration du risque climatique est supervisée par le comité exécutif des risques et le comité de gestion du capital.

Les principales responsabilités comprennent notamment :

- Intégrer les risques liés au climat dans les décisions opérationnelles, de crédit, de souscription et d'investissement.
- Examiner les rapports trimestriels sur les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), y compris les expositions aux risques climatiques et les résultats des analyses de scénarios.
- Superviser les analyses de scénarios, les tests de résistance et les mesures d'atténuation afin de veiller à ce que le plan d'affaires demeure viable selon différents scénarios climatiques.
- Fournir des orientations, des recommandations et les approbations requises relativement aux divulgations financières applicables.
- Surveiller et transmettre au conseil d'administration les expositions et jalons liés aux risques climatiques.
- Coordonner les activités entre les équipes des risques, des finances, de l'actuariat et des opérations afin d'assurer l'alignement des activités de gestion du risque climatique avec la planification du capital et du processus ORSA.

### Stratégie d'entreprise

Notre stratégie à long terme intégrera les risques climatiques afin de veiller à ce que l'entreprise demeure alignée sur l'évolution des politiques climatiques et des conditions du marché. À mesure que les risques physiques liés aux changements climatiques deviennent plus prononcés, notamment en raison de la fréquence accrue des inondations et des feux de forêt, l'importance du maintien d'une assurance habitation adéquate pour les propriétaires détenant un prêt hypothécaire continuera de croître. Bien que cette responsabilité incombe ultimement aux prêteurs hypothécaires, Canada Guaranty souhaite agir comme chef de file de l'industrie dans ce domaine et offrir à ses partenaires prêteurs une source d'information à valeur ajoutée sur les risques climatiques.

Afin d'aider les Canadiens à rendre leur habitation plus résiliente aux impacts des changements climatiques et à acquérir des propriétés écoénergétiques, Canada Guaranty offre le programme Avantage Écoénergétique. Ce programme prévoit un remboursement de 25 % de la prime d'assurance prêt hypothécaire aux acheteurs admissibles qui acquièrent une habitation neuve répondant à des normes reconnues d'efficacité énergétique.

Dans une perspective mondiale, l'économie canadienne pourrait tirer certains avantages nets des changements climatiques. Par exemple, le réchauffement des températures pourrait favoriser la fonte des glaces dans l'Arctique et permettre l'exploitation de ressources naturelles à moindre coût. De plus, à mesure que certaines régions du monde sont davantage touchées par les changements climatiques, le Canada pourrait devenir une destination plus attrayante pour l'immigration, ce qui pourrait soutenir le marché de l'habitation et l'économie canadienne dans son ensemble.

## Rapport 2025 sur la gestion des risques climatiques

---

Les changements climatiques demeurent un enjeu en constante évolution. Le cadre de gestion des risques climatiques de Canada Guaranty continuera donc de se développer, de s'adapter et d'évoluer en fonction des répercussions observées sur les marchés de l'habitation au Canada et ailleurs dans le monde. Canada Guaranty s'engage à offrir une formation appropriée aux employés concernés sur les impacts des changements climatiques et à suivre l'évolution des pratiques adoptées par les autres institutions financières canadiennes.

Aux fins de la gestion des risques climatiques, Canada Guaranty définit :

- le court terme comme une période de 12 mois ou moins;
- le moyen terme comme une période de 1 à 5 ans;
- le long terme comme une période de plus de 5 ans.

### Stratégie d'adjudication

Le risque le plus direct que représentent les changements climatiques pour Canada Guaranty concerne leur incidence potentielle sur la valeur des propriétés, tant au niveau individuel des prêts qu'à l'échelle du portefeuille global, ainsi que sur la répartition géographique du portefeuille en raison de l'évolution des régions où les Canadiens pourront vivre à l'avenir. Les changements climatiques pourraient également influencer les coûts, les modalités et la disponibilité de l'assurance habitation offerte par les assureurs de dommages, ce qui pourrait avoir une incidence sur l'admissibilité au financement hypothécaire et sur la valeur des propriétés.

La Société gère ce risque au moyen de son cadre d'adjudication. À mesure que les pratiques de gestion des risques liées à l'évaluation et à la quantification des impacts des changements climatiques évoluent, Canada Guaranty continuera d'appliquer les meilleures pratiques de l'industrie afin d'atténuer ces risques.

### Données, outils et méthodologies

Canada Guaranty continue d'investir pour renforcer son expertise en gestion des risques climatiques. Depuis plus de dix ans, la Société géocode chaque adresse résidentielle au moment de l'adjudication dans le cadre de sa stratégie d'adjudication automatisée. Lorsqu'une inondation majeure ou un feu de forêt survient au Canada, l'équipe de gestion des risques utilise des cartes des aléas accessibles au public et des outils de systèmes d'information géographique (SIG) pour évaluer l'étendue du sinistre et son incidence sur le portefeuille de prêts hypothécaires assurés.

La Société utilise également des données tierces sur les risques d'inondation pour mieux comprendre et quantifier son exposition aux propriétés assurées situées dans des zones à risque élevé. Cette exposition est calculée à partir des propriétés situées dans des secteurs où la probabilité d'inondation est égale ou supérieure à un événement centennal.

## Rapport 2025 sur la gestion des risques climatiques

---

Le risque physique lié aux changements climatiques est classé comme un risque de niveau 2 dans le cadre de tolérance au risque de la Société. L'indicateur associé mesure la proportion du portefeuille en vigueur située dans une zone présentant un risque élevé d'inondation. Les données sur l'exposition aux inondations sont mises à jour chaque mois et présentées trimestriellement au Comité des risques du conseil d'administration. Bien que le seuil de récurrence de 100 ans soit actuellement une norme reconnue dans l'industrie, cette définition pourrait évoluer avec les changements climatiques.

Nous estimons actuellement notre exposition aux risques d'inondation à environ 3 % à 4 % du solde assuré en vigueur. À l'échelle provinciale, elle est plus élevée au Manitoba et en Colombie-Britannique. Au Manitoba, cette concentration s'explique principalement par la présence de propriétés situées dans les plaines inondables des rivières Rouge et Assiniboine, dans la région de Winnipeg. Malgré les importantes mesures d'atténuation mises en place par la ville, certaines zones demeurent plus vulnérables.

### Analyse de scénarios et simulations de crise

Canada Guaranty a retenu un fournisseur tiers pour élaborer des scénarios macroéconomiques liés aux risques climatiques, conformément aux orientations du Réseau pour le verdissement du système financier. Ces scénarios sont intégrés aux simulations de crise annuelles et au processus d'évaluation interne des risques et de la solvabilité (ORSA) afin d'évaluer les incidences financières potentielles des risques physiques et de transition.

Le risque de transition correspond aux défis financiers et opérationnels associés au passage vers une économie à faibles émissions de carbone. Il découle des changements et de l'incertitude liés à la réduction de la dépendance aux combustibles fossiles ainsi qu'à l'adoption de technologies et de pratiques plus durables.

Dans les scénarios Carboneutralité (Net Zero) et Sous les 2 °C (Below 2°C), les régions fortement dépendantes de secteurs à fortes émissions sont les plus exposées à une hausse de la tarification du carbone. Par exemple, Calgary et Edmonton, dont l'économie repose largement sur l'industrie pétrolière et gazière, pourraient subir une augmentation des coûts d'exploitation, une baisse des investissements, des pertes d'emplois et un ralentissement économique régional.

Le risque physique représente les dommages et pertes financières résultant directement des effets des changements climatiques. Les risques chroniques comprennent notamment l'élévation du niveau de la mer, la hausse des températures et les sécheresses prolongées, qui peuvent dégrader les écosystèmes, réduire la productivité agricole et accroître la pression sur les ressources naturelles.

Le scénario de transition retardée (DT) présente des éléments à la fois de risques physiques et de risques de transition, et constitue les perspectives macroéconomiques les plus sévères pour Canada Guaranty. Il suppose un report d'environ six ans des mesures mondiales de réduction des émissions, nécessitant ensuite des interventions plus rapides et plus importantes.

Dans ce contexte, l'économie mondiale doit accélérer sa décarbonation pour compenser le retard accumulé. Les effets économiques des politiques de réduction des émissions s'intensifient alors

## Rapport 2025 sur la gestion des risques climatiques

---

rapidement, rendant la transition plus perturbatrice et provoquant une récession au début de la prochaine décennie.

Cette transition désordonnée exerce des pressions importantes sur le marché du travail et le secteur de l'habitation. Intégré au processus ORSA 2025 de Canada Guaranty, ce scénario prévoit un sommet du ratio de sinistres dans environ six ans par rapport au scénario de référence. Malgré cette détérioration, le ratio du Test du capital minimal pour les assureurs hypothécaires (MICAT) devrait demeurer dans la fourchette cible de la Société.

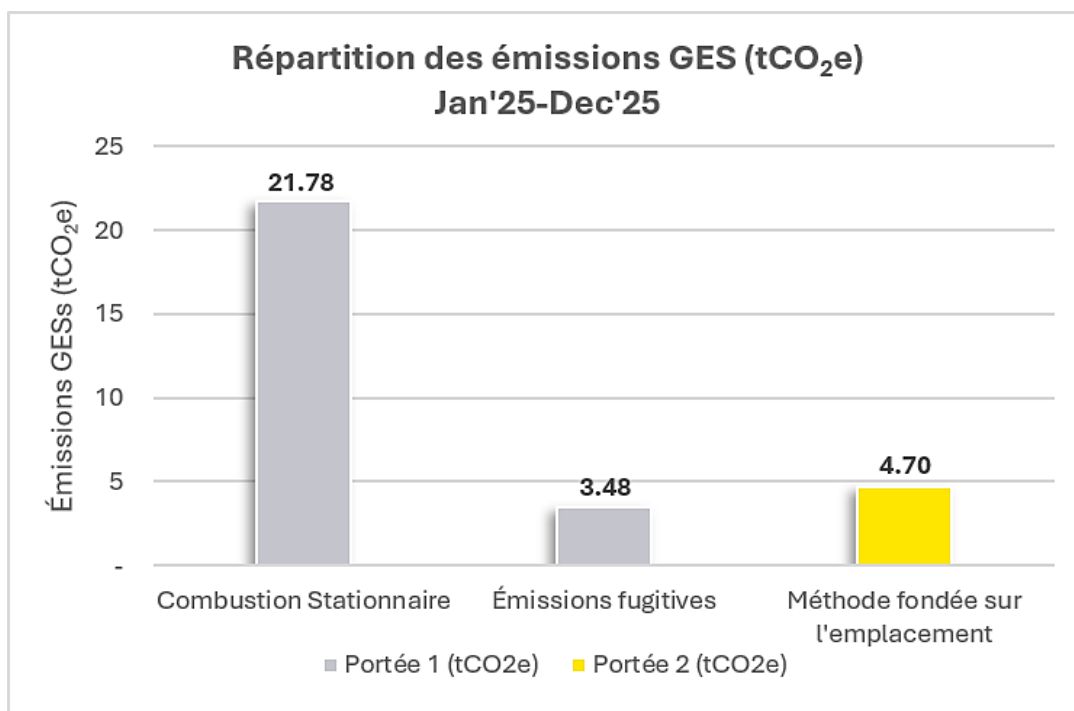
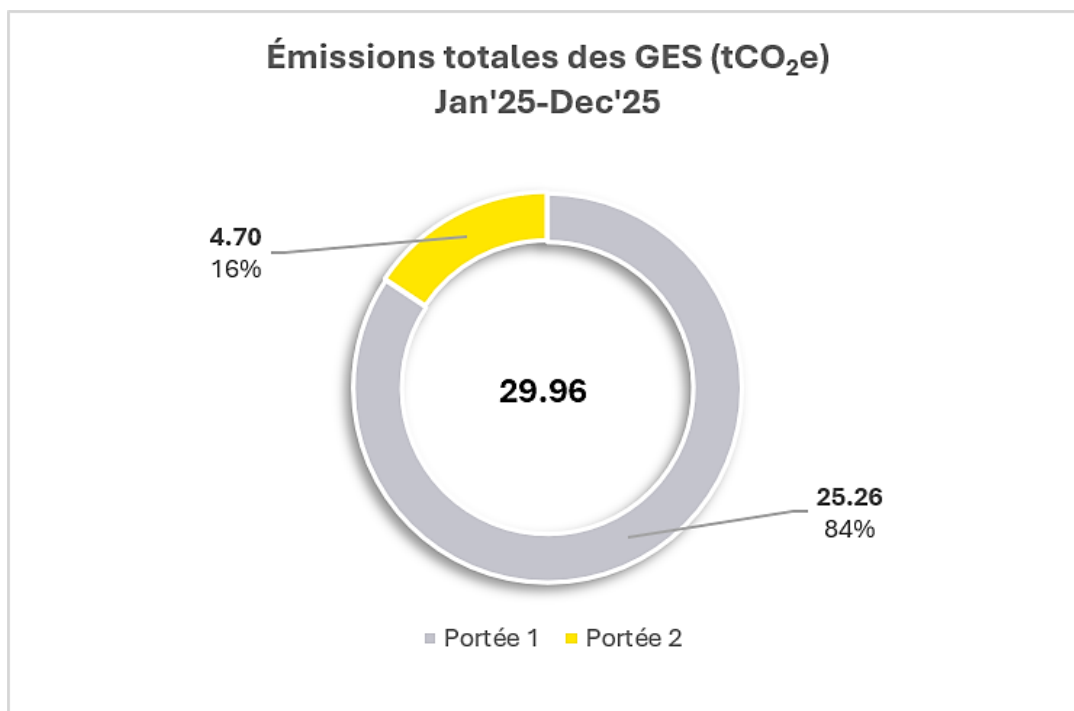
Canada Guaranty reconnaît également le risque de superposition des risques climatiques susceptible d'entraîner des perturbations économiques plus importantes que celles prévues par les scénarios actuels. À Edmonton, par exemple, la combinaison d'un risque de transition élevé, d'un risque physique important et d'un solde migratoire négatif pourrait entraîner des répercussions économiques plus sévères que celles actuellement modélisées.

### Divulgence et reddition de comptes

En 2023, Canada Guaranty a mandaté un cabinet-conseil indépendant afin d'identifier les sources d'émissions de gaz à effet de serre (GES) des catégories 1 et 2, les sources de données disponibles ainsi que les méthodologies de calcul pertinentes, conformément au Protocole des gaz à effet de serre (GHG Protocol).

Le périmètre opérationnel de Canada Guaranty comprend un bureau loué à Toronto, (Ontario). Les émissions de catégorie 1 comprennent la consommation de gaz naturel ainsi que les émissions fugitives provenant des systèmes de réfrigération et de climatisation. Les émissions de catégorie 2 comprennent l'électricité, le chauffage et le refroidissement provenant du réseau.

L'inventaire des émissions de GES des catégories 1 et 2 est mis à jour annuellement. Les graphiques suivants présentent le plus récent sommaire des émissions de gaz à effet de serre de Canada Guaranty.



### Émissions associées au portefeuille de placements (émissions financées)

Canada Guaranty gère son portefeuille de placements afin de maintenir sa solidité financière et de protéger les titulaires de police. Les décisions d’investissement reposent sur des processus rigoureux privilégiant la liquidité et la qualité du crédit, soutenus par une gouvernance robuste et

mis en œuvre par un gestionnaire de placements canadien de premier plan.

Par l'entremise de ce gestionnaire, les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont intégrés de façon systématique au processus d'investissement. Les risques ESG importants sont évalués conjointement avec les facteurs financiers afin d'obtenir une vision globale du profil de risque des émetteurs. La Société considère que ces facteurs constituent des indicateurs pertinents de la santé financière à long terme et du niveau de risque des entreprises.

Les facteurs ESG sont pris en compte à chaque étape de la gestion des placements : analyse, décision d'investissement, engagement auprès des émetteurs et suivi continu. Étant donné la prédominance des titres à revenu fixe dans le portefeuille, le principal enjeu ESG concerne l'incidence potentielle de ces facteurs sur la capacité des émetteurs à respecter leurs obligations financières, notamment le remboursement de leur dette et l'accès au refinancement. Le gestionnaire applique une diligence raisonnable approfondie intégrant l'ensemble des risques susceptibles d'influencer le profil de crédit des émetteurs, y compris les facteurs ESG.

La Société mesure et divulgue les émissions associées à ses placements conformément aux lignes directrices du Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF), référence reconnue pour la quantification des émissions financées selon les catégories d'actifs.

La disponibilité des données demeure limitée pour certaines catégories d'actifs, notamment les produits titrisés, les instruments du marché monétaire et les dérivés. Canada Guaranty continue de suivre l'évolution des méthodologies ainsi que les améliorations en matière de qualité et de disponibilité des données.

## Le tableau suivant présente un sommaire des données d'émissions associées au portefeuille de placements.

Empreinte carbone du portefeuille de placements au 31 décembre 2025	Valeur marchande (M\$)	Émissions absolues de GES (t éq. CO <sub>2</sub> ) <sup>1</sup>	Score moyen de qualité des données <sup>2</sup>
Titres de créance d'entreprises	758	263	2,0
Titres de créance provinciaux	1 921	318 181	2,0

<sup>1</sup> Pour les titres de créance d'entreprises, les émissions sont attribuées en fonction de la valeur marchande des placements détenus et de la valeur d'entreprise incluant la trésorerie (Enterprise Value Including Cash – EVIC) des sociétés émettrices. Les émissions présentées correspondent aux émissions de portée 1 et 2 des émetteurs sous-jacents. Pour les titres de créance provinciaux, les émissions sont attribuées en fonction de la valeur marchande des placements détenus et du produit intérieur brut (PIB) ajusté selon la parité du pouvoir d'achat (PPA) de la province concernée. Les émissions présentées correspondent aux émissions de portée 1 de la région, excluant les émissions et absorptions liées à l'utilisation des terres, au changement d'affectation des terres et à la foresterie (UTCATF).

<sup>2</sup> Conformément à la norme du PCAF – Partie A : Émissions financées, Canada Guaranty divulgue un score moyen de qualité des données. Chaque donnée d'émission sous-jacente se voit attribuer un score variant de 1 (qualité la plus élevée) à 5 (qualité la plus faible), selon les critères applicables à la catégorie d'actifs concernée. Le score moyen est calculé en pondérant chaque score selon la valeur marchande correspondante des placements, exprimée en dollars canadiens.

### Changements climatiques et planification de la continuité des activités

Canada Guaranty maintient un plan de continuité des activités (PCA) qui comprend des protocoles spécifiques applicables aux catastrophes naturelles. Ce plan définit les procédures d'activation, les protocoles de communication ainsi que les modalités de transition vers le travail à distance, lorsque cela est jugé nécessaire. Une formation sur le plan de continuité des activités est offerte annuellement à l'ensemble des employés de Canada Guaranty.

Canada Guaranty a conçu son infrastructure opérationnelle de manière à renforcer sa résilience face aux catastrophes naturelles. À cet égard, les centres de données de la Société sont situés à l'extérieur des zones inondables, aucune activité critique ne dépend de l'accès au siège social et deux centres de données entièrement redondants sont exploités selon une architecture de type « actif-passif » (hot-warm), assurant ainsi la continuité des opérations en cas d'interruption.

### Conclusion

Les changements climatiques demeurent un enjeu en constante évolution. En réponse aux attentes de la ligne directrice B-15 du BSIF, Canada Guaranty a mis en place un cadre de gestion des risques climatiques qui continuera de se développer, de s'adapter et d'évoluer au rythme des répercussions des changements climatiques sur les marchés de l'habitation au Canada et à l'échelle mondiale.

---

Avis de non-responsabilité : Le présent rapport est fourni à des fins d'information générale uniquement et ne constitue en aucun cas un avis professionnel de quelque nature que ce soit. Ce rapport ne doit pas être utilisé ni considéré comme tel par vous, ni par toute autre personne ou entité. Canada Guaranty n'assume aucune responsabilité, de quelque nature que ce soit, envers les tiers à qui le présent rapport pourrait être communiqué. Toutes les informations sont fournies « telles quelles », sans aucune garantie, déclaration, condition ou assurance de quelque nature que ce soit, expresse ou implicite, y compris quant à leur exactitude, leur fiabilité, leur exhaustivité ou leur adéquation à un usage particulier. Toute utilisation ou confiance accordée au présent rapport se fait strictement à vos propres risques. Canada Guaranty ne pourra en aucun cas être tenu responsable des pertes ou dommages résultant de l'utilisation de ces informations.